

ne tient compte d'aucun des autres programmes que nous avons mis en oeuvre au Cap-Breton.

Je tiens à dire au député que nous sommes entrés en contact avec la direction et avec le syndicat. Nous examinons la structure à donner à l'avenir à la société pour faire en sorte que la DEVCO puisse continuer d'être une entreprise commerciale viable. Nous savons que la mine Lingan en constitue une part importante.

M. Dingwall: Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre. Même le ministre chargé de l'APÉCA n'a pas pu s'empêcher de rire en l'entendant dire qu'aucun gouvernement n'avait fait davantage pour le Cap-Breton que le gouvernement actuel. Même lui n'a pas pu s'empêcher de rire.

M. MacKay: C'est là induire la Chambre en erreur.

M. Dingwall: Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a déclaré, et je cite: «Nous avons déjà fait savoir très clairement au gouvernement fédéral qu'il n'est pas question que cette mine ferme ses portes.»

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si les gouvernements fédéral et provincial ont entamé des négociations afin de libérer des fonds dans le cadre d'un programme EDÉR spécial de sorte que cette mine ne ferme pas ses portes? Le ministre fédéral compétent est-il vraiment déterminé à soutenir l'exploitation de la mine Lingan et à protéger ces 1 200 emplois? Oui ou non?

M. Hockin: Monsieur le Président, le député n'ignore pas que notre gouvernement tient à assurer la survie de l'exploitation commerciale de la Devco. Cela signifie que la mine doit être exploitée en tant qu'entreprise commerciale. Elle doit, en fait, ajuster ses activités aux fonds disponibles.

J'ai dit au député, à la Chambre et à la société Devco, que nous sommes tout disposés à fournir notre aide. C'est à cette fin que nous avons mis en place cette année un programme de référence de 32 millions de dollars. Nous allons poursuivre avec quelque chose de similaire à l'avenir. Cela signifie que la société Devco va survivre. Cela signifie que la houillère Lingan a des chances de rester ouverte.

M. le Président: Le député de Lambton—Middlesex a la parole pour poser une seule question et le député de Nickel Belt suivra avec une seule question aussi.

Questions orales

LE LIBRE-ÉCHANGE

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, avant que l'Accord de libre-échange ne devienne loi, le ministre d'État chargé des Céréales avait dit que la Commission canadienne du blé serait en mesure de vendre sans crainte sur le marché américain une fois la loi adoptée. C'est chose faite. Pourtant, les producteurs canadiens de blé dur sont menacés de droits compensateurs.

Le ministre pourrait-il nous dire quelles mesures il a l'intention de prendre pour défendre les intérêts canadiens, maintenant que l'on sait que l'Accord de libre-échange ne protège pas nos producteurs. Avons-nous les mains liées par le projet de loi américain sur le commerce qui, de toute évidence, prime sur l'Accord de libre-échange?

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, je suis très heureux de faire savoir que, en grande partie en raison de l'Accord de libre-échange, la Commission canadienne du blé vend des quantités records de blé aux États-Unis.

Des voix: Bravo!

M. Mayer: En fait, si je ne me trompe pas—et pensez-y—les États-Unis exportent régulièrement 30 millions de tonnes de blé. L'an dernier, je pense que les États-Unis ont été notre quatrième ou cinquième client pour le blé de mouture. Il semblerait que nous allons vendre également une quantité record de blé dur.

Donc, grâce à l'Accord de libre-échange, nous avons un meilleur accès, plus sûr, au marché américain. Ce dont parle le député, c'est d'une menace de droits compensateurs. Entre temps, nous vendons des quantités records de blé sur ce marché parce que nous avons un produit de qualité à un prix concurrentiel.

* * *

LES SCIENCES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Comme le ministre le sait, le Canada a la possibilité de jouer un rôle de premier plan dans la recherche sur les particules subatomiques. Il est cependant essentiel pour cela que l'observatoire de neutrinos soit situé dans la mine de Creighton. Pour réaliser